

Paris le 15 JUIN 2006

Secrétariat général

**Service
des technologies
et des systèmes
d'information**

**Sous-direction
des infrastructures
techniques et de
l'exploitation**

**Bureau
des études techniques
et des plans
d'informatisation**

STSI A1/MA/AJ
n°2006-139
Affaire suivie par
Michel Affre
Téléphone
01 55 55 36 42
Fax
01 55 55 08 87
Mél.
michel.affre
@education.gouv.fr

61,65 rue Dutot
75015 Paris

**Sous-direction
des systèmes
d'information**

**Bureau des projets
et des applications
nationales**

STSI-B1/LM
Affaire suivie par
Laurence Morandi
Téléphone
01 55 55 27 33
Fax
01 55 55 34 29
Mél.
Laurence.morandi
@education.gouv.fr

61,65 rue Dutot
750015 Paris

Le ministre de l'éducation nationale, de
l'enseignement supérieur et de la recherche

à

Mesdames les rectrices et Messieurs les
recteurs d'académie

signé

Objet : publication des résultats du baccalauréat

Suite à l'engagement public du ministre de mise en ligne des résultats du baccalauréat dans toutes les académies, je vous confirme la nécessité de prendre les mesures nécessaires pour assurer la complète réussite de cette opération. Cet effort permettra le 3 juillet d'assurer la publication gratuite des résultats pour l'ensemble des candidats.

Il est essentiel que tous les élèves soient informés de cette possibilité. Il est de votre ressort de juger si la communication autour des dispositifs prévus au niveau académique doit être renforcée pour une meilleure information du candidat notamment en s'appuyant sur les chefs de centres d'examens.

L'accès aux résultats doit être facilité par une information précise sur le site institutionnel de l'académie. L'utilisateur doit pouvoir trouver l'information le concernant en un nombre de « clics » très limité. Cet accès simplifié est particulièrement important pour éviter une trop grande saturation des dispositifs techniques. En complément, la délégation à la communication met en place les liens nécessaires sur le site education.gouv.fr pour orienter les usagers vers le site académique concerné.

Des consignes techniques complémentaires vous parviendront d'ici le 20 juin. Elles permettront d'optimiser les performances du dispositif.

N'hésitez pas à alerter mes services en cas de difficulté imprévue dans la mise en œuvre du plan d'action. Je vous remercie de votre vigilance particulière sur cette opération.

Pour le ministre et par délégation :
le secrétaire général


Dominique ANTOINE